

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée pour être tenue le 8 janvier 2018 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation des procès-verbaux des séances du 21 décembre 2017
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Déléguer le maire Daniel Bourdon aux rencontres du caucus des municipalités de centralité, du Comité sur la forêt et du Comité sur les aéroports régionaux de l'Union des municipalités du Québec
 - 5.2 Déléguer le maire Daniel Bourdon à la Randonnée des Pros Mont-Laurier
6. **FINANCES**
 - 6.1 Adoption du règlement numéro 4-16 pour modifier l'article 2 du règlement 4 et ses amendements - compensation mensuelle aux propriétaires ou occupants d'une roulotte ou maison mobile et taux de location des terrains de l'île Bell, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
 - 6.2 Adoption du règlement numéro 5-15 pour modifier l'annexe «I» des règlements numéros 5-13 et 5-14 - régie, administration et taxation de l'aqueduc, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
 - 6.3 Adoption du règlement numéro 6-13 pour modifier l'article 1 du règlement 6-12 - tarifs d'aqueduc et d'égout pour parc de roulettes privé, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
 - 6.4 Adoption du règlement numéro 8-14 pour modifier l'annexe «I» du règlement 8-13 - compensation pour le service d'égout rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
 - 6.5 Adoption du règlement numéro 155-9 pour modifier l'article 7 du règlement 155 et ses amendements concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
 - 6.6 Adoption du règlement numéro 176-8 pour modifier l'annexe «II» du règlement 176-7 concernant l'enlèvement des matières résiduelles, recyclables et organiques et établissant la taxe de service

- 6.7 Adoption du règlement numéro 300-1 modifiant l'annexe «I» du règlement numéro 300 concernant la tarification relative au traitement des boues des installations septiques, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
- 6.8 Adoption du règlement numéro 308 - compensation pour services municipaux en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
- 6.9 Adoption du règlement numéro 309 pour décréter et imposer les taux de taxes de la Ville de Mont-Laurier pour l'année 2018
- 6.10 Adoption du règlement numéro 310 pour les travaux de construction et d'aménagement dans les limites de la Ville pour l'année 2018
- 6.11 Adoption du règlement numéro 311 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018
- 6.12 Adoption du règlement numéro 312 pour décréter des dépenses en immobilisations de 332 430 \$ pour des travaux de resurfaçage, de construction, de réfection et de concassage de trottoirs et pour affecter les sommes nécessaires
- 6.13 Adoption du règlement numéro 313 pour décréter une dépense de 1 680 000 \$ et un emprunt de 718 000 \$ et l'affectation d'une somme de 962 000 \$ pour l'exécution des travaux de redressement des infrastructures locales, rurales et semi-urbaines
- 6.14 Adoption du règlement numéro 314 pour fixer le montant que la Ville de Mont-Laurier veut dépenser à des fins industrielles pour l'année 2018
- 6.15 Autorisation à la trésorière de procéder au paiement des charges administratives et des factures courantes - budget 2018
- 6.16 Approbation des dépenses pour le mois de décembre 2017

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Embauche de monsieur Alexis Therrien-Chagnon au poste d'assistant-greffier au Service du greffe et des communications

8. QUALITÉ DE VIE

- 8.1 Signature d'une entente relative au prêt d'un local pour Double Défi
- 8.2 Contributions financières à divers organismes pour l'année 2018

9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 9.1 Modifier la résolution numéro 17-11-793 concernant un mandat à maître Roger Rancourt, avocat - procédures légales - infraction au règlement numéro de zonage 134 - madame Céline Bélec et monsieur Roger Raymond - 3864, route Eugène-Trinquier
- 9.2 Entériner le contrat de service avec la compagnie Technologies Bionest inc. pour l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet

10. QUALITÉ DU MILIEU

- 10.1 Adjudication de la soumission VML-G-17-26 pour des travaux de génie civil en milieux semi-urbain et rural

- 10.2 Adjudication de la soumission VML-G-17-27 pour des travaux de pavage de béton bitumineux en milieux semi-urbain et rural
- 10.3 Approbation du certificat de paiement numéro 02 - contrat VML-G-17-28 - travaux de remplacement de la conduite de refoulement de la rue Industrielle
11. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
12. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
13. **DÉPÔT**
14. Deuxième période de questions
15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 5 janvier 2018.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate